

COMPTE RENDU FACTUEL DE LA CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP A L'ELYSEE
19 MAI 2016
(Brigitte Bourglan et Olivier Manceron)

Nous voici dans la grande salle de réception de l'Elysée après avoir franchi le prestigieux perron où le Président de la République serre la main des chefs d'Etat qui viennent le rencontrer.

Marisol Touraine prend la parole la première et présente les thèmes liés aux politiques du handicap qui seront abordées au cours de la matinée :

- **le logement, l'emploi et la scolarisation** au travers des expériences de chacun.e mais aussi des acteurs.trices de terrain qui contribuent tous.tes ensemble à la création d'une société inclusive.

Ségolène Neuville
(Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées)

1) Zéro sans solution

- Elle fait le bilan de l'année écoulée et informe que toutes les réformes et évolutions mises en œuvre au cours de l'année contribuent à garantir le « zéro sans solution, personne n'est laissé.e de côté ».

2°) Création d'une fondation pour l'investissement social

Elle souhaite aussi promouvoir la création d'une fondation qui aura pour objectif d'apporter la preuve de l'efficacité des projets et des innovations dans le domaine de l'inclusion sociale qui comprend également le handicap. Puis également analyser dans le monde entier ce qu'il serait possible d'adapter à notre système.

« Nous progressons vers l'émancipation ».

3°) Lancement d'un concours Innovation et Handicap

Elle annonce également le lancement d'un concours Innovation et Handicap afin de soutenir le dynamisme l'innovation.

4) La simplification des documents administratifs

Puis enfin, une mesure importante concernant la simplification des documents administratifs en les traduisant en français facile à lire et à comprendre.

Ensuite les trois sujets évoqués par Marisol Touraine sont commentés (autour d'une table ronde) par chaque ministère concerné ainsi que par des personnes qui témoignent de l'impact de ceux-ci dans leur vie quotidienne.

THEME SUR LE LOGEMENT :

Ségolène Neuville insiste sur la volonté du gouvernement de poursuivre la politique de logement accompagné pour les personnes en situation de handicap qui le choisiraient.

Emmanuelle Cosse, en charge du logement, fait le constat difficile de l'état du logement dans le pays et note la réticence de certain.e.s élu.e.s de voir arriver ce type d'habitat inclusif dans leur commune.

Autour de la table ronde une personne qui réside en maison partagée témoigne des liens amicaux avec les voisin.e.s, des rencontres et des fêtes et du « vivre ensemble, je construis une vie qui a un sens » a t-il confié.

THEME SUR L'EMPLOI :

Clotilde Valter (Secrétaire d'Etat en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage) insiste :

1°) Pour un réel accompagnement sur la durée pour les personnes handicapées.

2°) Repérer les personnes en difficulté

Avec le travail effectué autour du « plan santé », il a été mis au point la possibilité de repérer les personnes en difficulté pour qu'elles soient maintenues dans leur poste en fonction de leur handicap (aménagement du poste de travail....).

3°) Un soutien à l'investissement pour les ESAT

Les ESAT bénéficieront d'un nouveau soutien à l'investissement pour moderniser leurs équipements.

Autour de la table ronde, une femme fragilisée par des troubles mentaux (bipolarité et dépression nerveuse sévère) témoigne de l'aide apportée par le Clubhouse dans l'accompagnement vers sa réinsertion professionnelle.

Le clubhouse (association financée grâce à la générosité privée, est un lieu d'entraide unique dont les principales missions sont : informer, accompagner, maintenir l'espoir pour une réinsertion. Redonner à la personne sa dignité et le pouvoir d'agir).

THEME SUR LA SCOLARISATION :

Najat Valaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Elle a commencé son discours par la phrase suivante :

« Nous assistons à un changement de paradigme : ce ne sont plus les élèves qui s'adaptent au système mais chaque école qui s'adapte aux spécificités des élèves et met en place tous les dispositifs nécessaires à leur scolarisation et à leur réussite éducative, quels que soient leurs besoins».

Elle a ensuite poursuivi en énonçant :

1°) La création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) a permis de mieux former les enseignant.e.s pour prendre en compte les besoins spécifiques de jeunes en situation de handicap.

2°) La plateforme M@gistère propose des parcours de formation consacrés au handicap

3°) Le développement des unités d'enseignement en école maternelle pour les jeunes enfants présentant des troubles en rapport avec l'autisme a fortement progressé et est une réussite.

4°) La coopération entre le secteur éducatif et médico-social permet de s'appuyer sur des compétences professionnelles complémentaires.

5°) La professionnalisation des accompagnant.e.s.

6°) Une accessibilité améliorée en faveur des élèves et des familles

surtout avec le numérique qui facilite l'accès aux besoins éducatifs particuliers.

En conclusion, l'école inclusive est une réalité concrète au quotidien pour plus de 280 000 élèves en situation de handicap scolarisé.e.s en milieu ordinaire.

Puis François Hollande est entré et tout le monde s'est levé.

Il a participé à la dernière table ronde et a échangé avec trois personnes qui, par leur témoignage, sont des exemples qui illustrent un parcours vers une société plus inclusive. Parmi eux Josef Schovanec (philosophe et écrivain), défenseur des droits pour les personnes autistes, a relaté avec beaucoup d'humour le rapport à la différence. Puis une mère d'enfant handicapé a témoigné et décrit les difficultés dans la vie quotidienne, son fils progresse aujourd'hui grâce au plan d'accompagnement global réalisé dans le cadre de « zéro sans solution ».

François Hollande a sorti de son chapeau quelques nouvelles mesures

Sur la scolarisation :

1°) Pérennisation des emplois affectés à l'Education nationale pour l'accompagnement des élèves handicapé.e.s avec **transformation progressive** des 50 000 contrats **aidés d'Auxiliaire de vie scolaire (AVS) en contrats d'Accompagnants** des élèves en situation de handicap (AESH) sur une durée de 5 ans. Cette opération sera engagée dès la rentrée 2016 avec la création de 6 000 postes.

2°) **Amélioration des conditions d'accès des collégien.ne.s handicapé.e.s aux filières professionnelles et d'apprentissage.**

3°) Une enveloppe de 180 millions d'euros (2017-2021) **consacrée au renforcement des moyens pour répondre aux situations les plus complexes**, (développement des services d'accompagnement à l'appui d'un parcours scolaire, d'une vie professionnelle en milieu ordinaire, d'un logement autonome...). Un volet spécifique sera consacré au polyhandicap.

4°) **Un soutien exceptionnel du plan d'aide à l'investissement médico-social**

5°) Sur la **modernisation du système informatique des MDPH**, sur le soutien budgétaire des MDPH qui s'engagent dans la démarche « **Une réponse accompagnée** ».

6°) **Un quatrième plan autisme**

Sur l'emploi :

1°) **Amélioration des conditions d'insertion professionnelle** et sécurisation des salarié.e.s handicapé.e.s avec l'introduction **dans la loi Travail du concept « d'emploi accompagné »**.

2°) Rapprochement au sein **d'un opérateur unique** des missions relevant du **placement et du maintien dans l'emploi des travailleur.euse.s handicapé.e.s**.

3°) Nouvelle **convention entre MDPH et service public** de l'emploi pour évaluer les possibilités et conditions d'emploi des personnes handicapées.

4°) **Mission confiée à Josef Schovanec sur l'insertion professionnelle des personnes vivant avec des troubles du spectre autistique.**

5°) **Prime d'activité** : adaptation des règles de calcul pour les personnes percevant l'Allocation adulte handicapé (AAH), une rente accident du travail ou d'invalidité, afin que leur effort d'activité soit mieux reconnu comme salarié.e.s handicapé.e.s.

Sur le logement :

1°) Engagement à lever les obstacles au développement des formes de logement accompagné et d'habitat partagé.

2°) Développement de l'offre de logements accompagnés dans le parc social.

3°) Lancement par l'Union sociale de l'habitat d'un appel à projets « HLM, partenaires des personnes en situation de handicap ».

4°) Création de 1 500 places supplémentaires par an en pensions de famille.

ET :

• Allongement du délai de renouvellement de l'AAH pour certain.e.s allocataires dont le taux d'incapacité est supérieur à 80 %

. Renforcement du rôle de pilotage interministériel du secrétariat général du CIH (Comité interministériel du handicap) pour développer la politique d'accessibilité et pérenniser la démarche « Une réponse accompagnée ».

Il était 13 heures et tout le monde s'est levé. Nous avons porté la parole de FDFA auprès de Ségolène Neuville, Manuel Vals puis avec François Hollande qui nous a écoutés, semble t-il, avec intérêt.

Nous avions le ventre creux et avons dégusté le « cocktail déjeunatoire » dans la joie et la convivialité comme on sait faire à FDFA. Mais je vous engage à lire le billet d'humeur d'Olivier qui apporte une note d'humour à ce compte rendu long et factuel.